

Programme électoral de Bernhard Pulver 2014:

Développement durable et politique de coopération

Constats de base

Berne a de nombreux atouts

- Berne a de nombreux atouts et un haut potentiel de développement.

Il offre

- une diversité culturelle et géographique ainsi qu'un patrimoine bien préservé;
- des places de travail qualifiées dans l'industrie, le tourisme, le secteur des services et de l'administration;
- un système éducatif de haut niveau;
- des soins de première classe;
- une charge fiscale moindre et un secteur public performant en comparaison internationale
- des infrastructures en bon état
- dans l'ensemble, une qualité de vie élevée.

Il est

- un canton bilingue
 - le siège de la ville fédérale (région capitale);
- Berne bénéficie d'une structure étatique et administrative moderne et performante à des coûts qui s'inscrivent dans la moyenne suisse.
 - Au niveau de son produit intérieur brut, Berne est septième sur l'échelle des cantons suisses et bénéficie d'une situation économique stable (après des remboursements conséquents de la dette, le passif du canton de Berne se situe désormais dans la moyenne intercantonale).

L'économie bernoise n'est pas en reste sur la scène internationale et fait partie des pôles économiques les plus attractifs du monde. Elle se distingue notamment par un niveau de chômage extrêmement bas et constant.

Ces dernières années, Berne a mené une politique de développement durable solide et continue. Grâce à une série de révisions législatives et de réformes, Berne a amélioré ses structures de manière substantielle et joué un rôle de pointe et de précurseur dans plusieurs domaines (écoles à journée continue, offres et sites médicaux, développement du plus grand pôle industriel de Suisse).

Des défis de taille pour l'avenir du canton

Pour les années qui viennent, notre canton devra s'atteler à préserver ses ressources naturelles (en tenant compte du tournant énergétique et des changements climatiques), remédier au retard pris dans la capacité financière, faire face aux nouveaux défis de la globalisation, consolider la politique budgétaire, trouver des solutions aux problèmes de financement dans le domaine de l'éducation, conserver et renforcer les infrastructures, planifier le développement territorial et tempérer l'augmentation des coûts de la santé.

Vu l'écart du fossé qui se creuse entre les partis bourgeois et le gouvernement, entre les villes et les régions rurales, la mise en œuvre de solutions à ces problèmes n'est pas chose facile.

La clé: le développement durable et une politique de coopération.

La clé pour relever ces défis se situe au croisement du développement durable - un concept aujourd'hui universellement reconnu - avec une politique pragmatique de coopération.

Le développement durable est une stratégie qui **exploite les conflits d'intérêts de manière positive**. Pour être durable, le développement ne se focalise pas sur une seule dimension mais prend en compte à chaque fois les dimensions sociale, économique et écologique.

Plus précisément

- pour la dimension écologique, la protection et la préservation de nos ressources vitales.
- pour la dimension économique, le développement économique et la croissance qualitative.
- pour la dimension sociale, l'égalité des chances et la protection des plus faibles.

De ce point de vue, une décision est optimale lorsqu'elle apporte une amélioration dans **au moins l'une des composantes** – économique, social, écologique – sans péjorer **l'une des deux autres**. Une telle stratégie est concrètement applicable et économiquement intéressante.

Pour chaque décision prise, il faut donc toujours garder à l'esprit ces trois aspects fondamentaux afin d'anticiper les conflits d'intérêts potentiels. Pour travailler avec le principe du développement durable, il faut être transparent et ouvert au dialogue. Les mesures durables aboutissent lorsqu'elles bénéficient d'un large consensus. Pour ce faire, il faut **une politique de coopération** dans laquelle chacun des partenaires est prêt à entendre les arguments des autres et à les assimiler dans la mesure du possible. La rigidité partisane et les blocages idéologiques empêchent la mise en œuvre d'une stratégie durable et nuisent au développement global du canton.

Je m'engage à mener une politique de développement durable du canton et une politique de coopération visant à la fois les innovations écologiques, et donc le développement économique, la cohésion sociale et l'égalité des chances.

Pratiquement toutes les mesures que je propose dans mon programme ont des répercussions positives dans plus d'un des domaines précités (écologique, économique et social) :

1. Innovations écologiques

La nécessité de protéger la planète est une évidence pour tous. Il est de notre devoir de préserver les ressources naturelles pour les générations futures et de réduire le prix à payer lié à leur surexploitation. L'abandon du recours à des ressources non renouvelables et la réduction de nos émissions nocives sont au centre de la perspective. Heureusement, cette conviction recueille un consensus de plus en plus large et la sortie de la technologie nucléaire à haut risque est aujourd'hui soutenue par la majorité.

Une protection active de nos ressources naturelles stimule l'innovation écologique et le développement de mesures de protection de l'environnement fondées sur l'économie de marché. L'innovation écologique demande à investir dans des technologies propres qui stimulent la croissance économique. De nombreuses études démontrent en effet qu'il existe un rapport entre les innovations écologiques, la compétitivité et le niveau d'emploi d'un canton ou d'un pays. D'après une étude menée par l'EPFZ, la consommation énergétique par habitant pourrait être diminuée de deux tiers (en ayant recours à des réfrigérateurs efficaces, des appareils électroniques qui s'éteignent complètement, des véhicules innovants non polluants ou encore des maisons isolées de manière adéquate). Nous pourrions ainsi réduire significativement notre consommation énergétique sans subir des pertes de confort ! Les technologies écologiques innovantes existent et forment un marché de croissance exponentielle avec d'énormes potentialités d'exportation. Une autre étude, venant de la fondation suisse de l'énergie, estime que le tournant énergétique créera des milliers d'emplois en Suisse – les estimations pour le canton de Berne se montent à 10'000 nouveaux emplois d'ici 2035 – et les PME en seront les principaux bénéficiaires.

Quelques domaines d'application d'une politique durable dans le canton de Berne :

Énergies renouvelables et réduction de la consommation. La réduction de la consommation énergétique et la reconversion de l'approvisionnement dans des sources d'énergie renouvelables sont des clés en matière de protection de nos ressources naturelles. La politique énergétique est synonyme de politique climatique. Les technologies énergétiquement performantes et les nouvelles sources d'énergie sont de véritables moteurs innovants, créent des emplois et ouvrent des perspectives de développement économique à long terme pour le canton.

Le gouvernement cantonal a fait un pas dans ce sens en élaborant une nouvelle stratégie énergétique et en révisant la loi sur l'énergie. La stratégie économique du canton de Berne mise aussi sur le développement des technologies cleantech. Ainsi, le standard Minergie est systématiquement appliqué aux nouvelles constructions et la promotion de sources d'énergies renouvelables telles que le bois, le solaire, la géothermie, la biomasse ou encore l'énergie éolienne et la cogénération, sont mises en avant.

Sortie de l'énergie nucléaire. Les centrales nucléaires représentent un risque énorme pour les générations présentes et futures. La société ne peut prendre un tel risque ! La Suisse a donc décidé de sortir du nucléaire ainsi que les Verts le réclamaient depuis longtemps. Dans le canton de Berne, nous avons la centrale de Mühleberg qui pose de sérieux problèmes en matière de sécurité et qu'il conviendrait de démanteler aussi vite que possible. Il faut donc proposer un contre-projet à l'initiative „Mühleberg à l'arrêt“. Il faut démonter la centrale de Mühleberg le

plus tôt possible, et une date contraignante est nécessaire. Ainsi, Berne s'inscrira en tant que premier canton à inscrire le démantèlement d'une centrale nucléaire dans la Constitution. Ceci entre parfaitement dans le cadre du programme de sortie du nucléaire prévu au niveau fédéral. La Confédération reste pourtant responsable du permis d'exploitation.

Une politique des transports durable. Une politique des transports durable mise prioritairement sur les transports en commun et favorise la mobilité douce. Une réduction de la consommation énergétique et des émissions de CO₂ améliore la qualité de l'air. Un réseau de transports en commun efficace participe à une mobilité respectueuse de l'environnement – il présente des avantages pour l'attractivité de la région tout en augmentant l'égalité des chances de la population (desserte des zones rurales, mobilité accessible à toutes les couches de la population).

Ces dernières années, le canton de Berne a fait des efforts importants dans ce domaine, des efforts qui doivent être poursuivis durant la prochaine législature, notamment par l'encouragement des transports publics régionaux et urbains (améliorations des correspondances et des cadences des RER), le ralentissement et la stabilisation du trafic routier dans les zones péri-urbaines grâce à la mise en place de déviations, la promotion de la mobilité douce.

Innovations écologiques et stratégie économique. La stratégie économique du canton de Berne s'appuie en grande partie sur les innovations écologiques, notamment dans le domaine des cleantech.

Réforme fiscale écologique. L'importance d'établir des mesures respectueuses de l'environnement fondées sur l'économie de marché est aujourd'hui une nécessité admise par un large consensus: grâce à une écologisation de ses impôts, le canton pourrait, , soutenir les innovations écologiques sans devoir instaurer de nouvelles prescriptions et de nouvelles interdictions. De telles possibilités existent et sont parfois déjà appliquées par le Conseil-exécutif: réduction de la déduction fiscale de l'impôt fédéral direct en matière de frais de déplacements, écologisation des véhicules (révision de la RPLP, projet Ecotax rejeté par le peuple à l'automne 2012), taxation sur les résidences secondaires. Par une baisse simultanée d'autres impôts, des mesures de ce type pourraient créer des tremplins de croissance écologique sans porter atteinte au budget des ménages.

Le développement durable dans la formation et la recherche. Durant sa mandature, le Conseil-exécutif a chargé les hautes écoles de renforcer leurs filières dans le domaine du développement durable. L'Université ainsi que la Haute école spécialisée et la Haute école pédagogique ont renforcé leurs compétences autour de cette thématique aussi bien dans la recherche qu'au niveau de l'enseignement.

2. Développement économique

Au niveau économique, le canton de Berne n'est pas en reste: en Suisse, son PIB est à la septième place et il est le plus grand pourvoyeur d'emplois dans le secteur industriel. Sur l'échelle internationale, son secteur médical est à la pointe. Quant à l'agriculture bernoise, elle a encore de beaux jours devant elle ! Et ceci dans un pays qui joue déjà dans la ligue des champions : la Suisse fait en effet partie du peloton de tête en termes de productivité, de valeur ajoutée et de forces innovantes.

Cependant, à l'échelle nationale, force est de constater que la dynamique économique bernoise tourne en sous-régime depuis quelques décennies. Le canton a notamment perdu du terrain au niveau budgétaire et dans ses infrastructures. Il y a plusieurs explications à cela : premièrement, le nombre d'entreprises dans des secteurs à salaire élevé est en-dessous de la moyenne suisse, deuxièmement, la faible croissance de la population entraîne une dynamique pendulaire liée au travail (un nombre croissant de personnes travaillent dans notre canton sans y habiter), et enfin l'administration fédérale ne paye pas d'impôts.

Le développement économique du canton de Berne a besoin d'un souffle nouveau. Certes, au niveau international, l'économie bernoise se situe parmi les plus compétitives du monde, mais la dynamique économique, un peu en reste sur le plan national, fait que le pouvoir d'achat de la population bernoise est en-dessous de la moyenne suisse. Une étude du budget cantonal par BAKBASEL montre que nos contribuables ont une capacité contributive de 77 pour-cent par rapport à la moyenne suisse. Après rééquilibrage de la péréquation financière, le canton atteint une capacité financière de 85 pour-cent (ce qui était l'objectif de la RPT). De fait, afin de pouvoir s'offrir de bons services publics, la population bernoise supporte une charge fiscale au-dessus de la moyenne nationale (117 pour-cent).

Il n'est pas évident de modifier radicalement cette réalité. En effet, la croissance économique n'est pas une donnée qui se laisse dicter par l'État, et un dynamisme économique déficient prend parfois racine sur une durée de plusieurs décennies. Pour le canton de Berne, il est pratiquement impossible de générer davantage de croissance économique par des investissements supplémentaires ou des mesures à court terme. De plus, au vu de l'intensification de la concurrence fiscale suisse ces dernières années, il lui est impossible de renverser la vapeur seul par des baisses d'impôts.

Ce dont Berne a besoin aujourd'hui, c'est d'une politique économique et budgétaire qui vise le long terme. Il incombe au gouvernement cantonal de fixer les conditions-cadres nécessaires à un développement économique positif et à l'encourager par tous les moyens. Il est grand temps d'instaurer une politique de coopération qui mise sur une croissance qualitative prônée par le développement durable, à savoir une augmentation du PIB grâce à la stagnation ou à la diminution de la consommation des ressources et à la réduction des émissions.

Il importe également d'établir les conditions-cadres nécessaires au développement d'une politique d'aménagement du territoire durable qui permette de concentrer les nouvelles constructions et les habitations dans l'agglomération de la ville de Berne.

Ces conditions peuvent être définies en se basant sur les expériences menées dans de nombreux pays et les recommandations d'experts en la matière pour favoriser une politique de croissance du canton durable. Il s'agit d'une combinaison de mesures dans le domaine de la formation, des infrastructures, de la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, de la qualité de vie (formations et cours de sport, espaces naturels, offres culturelles), des services publics et de la politique budgétaire.

Une politique de la formation forte. Un bon niveau d'éducation est une des clés de la réussite, et les branches à forte valeur ajoutée sont celles qui créent une croissance supérieure à la moyenne. Elles ont besoin de « brain power ». Le défi, pour notre canton, consiste à offrir à la fois un niveau de formation académique compétitif au niveau national et des instituts de formation professionnelle de pointe au niveau international. Avec son université et ses instituts de formation professionnelle de très haut niveau, Berne a d'excellentes cartes en main. L'éducation à la petite enfance et l'école obligatoire sont également des points forts de notre canton. Du point de vue économique, les aptitudes techniques et les compétences linguistiques ne doivent pas être mises en concurrence l'une avec l'autre. Les industries bernoises et l'administration publique ont toutes besoin de personnes compétentes dans leurs secteurs respectifs. L'exemple des Pays-Bas montre que les connaissances en langues sont essentielles dans une économie globalisée telle que nous la vivons aujourd'hui. Il faut ainsi poursuivre l'effort en vue d'une politique de la formation qui renforce à la fois la formation professionnelle et la formation académique.

Conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Du point de vue de la politique économique d'une société, comme des points de vue de la politique familiale, de la formation et de l'égalité des chances, la possibilité de concilier vie familiale et vie professionnelle favorise le développement. Des structures de prise en charge extra-scolaire sont donc indispensables. Ces dernières années, le canton de Berne a réalisé d'énormes avancées dans ce domaine grâce à la mise sur pied d'écoles à journée continue et fait ainsi figure de précurseur au niveau suisse. De telles initiatives doivent également voir le jour au niveau de l'école enfantine.

De bons services publics et des infrastructures en bon état. Développement économique et qualité des services publics vont de pair. Des infrastructures en bon état et tout particulièrement un réseau de transports en commun performant constituent un argument décisif en faveur du développement économique d'une région. De ce point de vue-là, le canton de Berne peut être fier de lui, même s'il reste encore beaucoup à faire !

À chaque nouvelle législature, il importe de veiller à poursuivre les efforts consentis pour améliorer les prestations plutôt que de dénigrer les réalisations du gouvernement précédent. Une étude du Bund démontre que l'administration bernoise est très efficace et finalement peu coûteuse par rapport à la qualité des prestations qu'elle offre. Citons notamment la simplification des procédures et des échéances (mise en pratique dans la stratégie économique cantonale) et la garantie de bonnes conditions d'embauche pour le personnel ; un personnel qualifié et motivé est indispensable pour garantir la qualité des services publics ! Sans oublier l'entretien des infrastructures par des mesures ciblées – par exemple dans le domaine de la circulation routière – indispensable pour garantir l'attractivité économique du canton.

Une politique budgétaire fiable et stable. Une politique budgétaire fiable et stable est une condition essentielle au développement économique positif d'une région. Le montant des impôts n'est de loin pas le seul facteur déterminant dans les choix d'implantation. Une politique budgétaire fiable - entre autres critères - est tout autant importante en termes d'attractivité. Concrètement, il faut:

- La promotion d'un budget équilibré, qui permette un remboursement progressif de la dette.
- Un contrôle régulier des tâches étatiques, ne serait-ce que pour céder de la place à des tâches urgentes. Avec l'examen des offres et des structures (EOS), le Conseil-exécutif a fait de l'ordre dans ses tiroirs en se basant sur une approche stratégique des années à venir. Ainsi, il a notamment pu apporter une solution rapide à la problématique des

salaires du personnel.

- Il faut éviter les baisses d'impôts non compensées qui forcent l'élaboration de nouveaux plans d'austérité et font échouer les efforts d'assainissement. Pour diminuer la charge fiscale de manière responsable, il faut une stratégie claire sur le long terme. Cela passe par des mesures dans des domaines spécifiques où des améliorations intercantionales sont réellement nécessaires et possibles. La baisse de l'impôt sur les véhicules ou l'abrogation de l'impôt sur les mutations n'obéissent pas à cette règle et représentent donc une mauvaise réponse à la problématique. Elles n'apportent aucune plus-value au canton de Berne et lui retirent le bénéfice d'une marge de manœuvre pour des mesures plus urgentes dans le domaine de l'impôt sur le revenu et sur les entreprises entre autres. Elles déstabilisent l'économie du canton de Berne en poussant l'État à exécuter des « exercices d'économies » incohérents. De par sa structure, le canton de Berne ne peut pas se permettre d'être parmi les derniers en matière de concurrence fiscale. La recette de son succès réside donc dans une combinaison de mesures équilibrées.

Une politique économique ciblée. Suivant la stratégie cantonale, la politique économique doit se concentrer sur les points forts de notre canton et poursuivre ses efforts en vue du développement d'une politique de cluster écologique et technologique.

3. Cohésion sociale et égalité des chances

La croissance économique n'est pas un but en soi. Elle doit permettre l'augmentation du bien-être des personnes tout en garantissant le développement de la communauté. Elle doit contribuer à l'amélioration de l'égalité des chances et à la protection des plus faibles. Mais elle doit aussi permettre une progression sociale et culturelle. Un développement économique sans scrupules qui provoque un élargissement du fossé social n'est pas durable et n'est pas viable sur le long terme.

Des analyses du développement économique de plusieurs pays montrent qu'un État socialement progressiste présente des taux de croissance élevés et une économie saine. L'égalité des chances, un bon niveau de formation, un système de santé accessible et une prévoyance vieillesse stable contribuent à un développement économique positif. Un service public performant ne nuit pas à la productivité d'un pays et ne freine pas l'emploi, bien au contraire. Les réformes nécessaires dues à la globalisation et à l'intensification de la compétitivité doivent être mises en œuvre de manière à ce que la protection des personnes socialement marginalisées puisse être assurée. Un développement économique durable va de pair avec une politique socialement progressiste et une amélioration de l'égalité des chances.

L'égalité des chances dans la formation. Une des missions principales de la formation est d'améliorer l'égalité des chances. C'était déjà l'objectif de la fondation de l'école obligatoire moderne au 19^{ème} siècle et ça l'est encore aujourd'hui. L'enquête PISA a montré qu'il y a de plus grands écarts entre nos élèves que dans d'autres pays européens et que le niveau de formation des élèves dépend fortement de leur milieu d'origine. Il faut donc redoubler d'efforts dans ce domaine afin d'encourager et de mettre en valeur pleinement le potentiel de tous les citoyens et citoyennes de notre canton.

La réussite d'une éducation repose sur une série de mesures d'égale importance :

- Le soutien au corps enseignant, le renforcement de la liberté d'action pédagogique, les innovations pédagogiques et la réduction des réformes structurelles.
 - Soutien du corps enseignant: un bon système scolaire dépend fortement de la qualification et de la motivation du corps enseignant. Les personnes enseignantes doivent bénéficier d'une reconnaissance sociale et politique pour leur travail, être respectées pour leurs compétences et bénéficier de bonnes conditions d'embauche. Au cours des quinze dernières années, le corps enseignant a vu ses conditions salariales se dégrader de manière dramatique. En vue de remédier à la situation, le Conseil-exécutif s'est donné les moyens, dans le cadre de l'Examen des offres et des structures (EOS), de débloquer des fonds suffisants pour garantir l'indexation des salaires du personnel pour les années à venir. Avec le projet de révision de la loi sur le statut du corps enseignant et du personnel, un premier pas important a été franchi.
 - Ces dernières années, le canton de Berne a drastiquement réduit le nombre de réformes structurelles venant d'en haut et pratiquement aucune nouvelle réforme n'est prévue dans un proche avenir. Le corps enseignant peut désormais se concentrer pleinement sur son activité principale, l'enseignement.
 - Au cœur d'un enseignement de qualité se trouve le triangle enseignant / élève / parents. Il faut garantir une certaine marge de manœuvre dans ce triangle pour permettre aux activités pédagogiques de se développer. C'est pourquoi la préoccupation principale de la Direction de l'instruction publique doit être de fixer les conditions d'un « dialogue pédagogique »: ce dialogue entre les écoles et

la direction doit permettre un développement « par le bas ». Il faut donc laisser aux écoles et aux enseignants la possibilité de définir eux-mêmes leurs priorités. Ce n'est qu'ainsi que nous parviendrons à réaliser des innovations pédagogiques pertinentes. Le plan d'études alémanique « Lehrplan 21 », comme le Plan d'études romand (PER), offre un instrument qui permet simultanément une évolution de l'enseignement tout en garantissant les compétences des élèves.

- Les principes qui viennent d'être évoqués sont également valables pour le secondaire II, degré pour lequel il convient aussi d'ajouter les considérations suivantes :
 - Berne a actuellement un des quotas de réussite les plus élevés au niveau du secondaire II. 95 pour-cent des jeunes adultes sont au bénéfice d'un diplôme de formation professionnelle aboutie ou d'une maturité. La Suisse se distingue par le fait qu'elle offre des formations académiques de pointe, mais aussi une large palette de formations professionnelles de très haut niveau. L'équilibre actuel entre formation professionnelle et voie académique doit être maintenu dans le canton de Berne.
 - La formation professionnelle est une des clés de voûte de l'égalité des chances et garantit un solide niveau économique et social. Ces dernières années, la mise en place d'une série de mesures d'accompagnement des élèves les plus fragiles a permis d'améliorer l'accès à la formation professionnelle (solutions transitoires, mise sur pied de formations avec attestation, du Case management et de la préparation professionnelle en 7^{ème} année, création de nouveaux postes d'enseignement malgré la crise). La crise des places d'apprentissage - mot-clé du début du 21^{ème} siècle - est pratiquement de l'histoire ancienne dans le canton de Berne. Le milieu de la formation professionnelle s'est nettement renforcé grâce à une série de mesures importantes.
 - La formation gymnasiale a besoin de la force que lui procure une formation de quatre années continue. Le modèle Quarta (modèle 8/4) où les étudiants bénéficient d'une formation gymnasiale continue avec option spécifique sur quatre ans sera bientôt valable dans tout la partie alémanique du canton afin que les élèves soient bien préparés pour le monde académique qui les attend. Une standardisation de la formation gymnasiale et l'unification de la maturité sont à éviter.
- Les hautes écoles du canton de Berne font un excellent travail malgré leurs budgets modestes en comparaison intercantonale. L'université de Berne occupe une position de tête dans de nombreux domaines de recherche sur le plan international. L'autonomie des hautes écoles de notre canton a été renforcée ces dernières années. L'Université, les Hautes écoles et les Hautes écoles pédagogiques bénéficient d'excellentes bases structurelles. Au niveau du contenu également, la politique des hautes écoles ne doit pas être trop prescriptive afin que l'enseignement et la recherche puissent continuer à se développer de manière optimale. Il y a à améliorer tant la situation financière de l'université que le système des bourses d'études, comme le démontre le rapport du gouvernement sur la pauvreté.

Égalité des hommes et des femmes dans le monde du travail. L'égalité des hommes et des femmes dans le monde du travail est importante tant pour des raisons sociales que pour des

raisons économiques. Les équipes mixtes travaillent de manière plus efficace et les cultures d'entreprise favorables aux femmes sont plus prospères en général. Un accroissement des engagements féminins entraîne de meilleures performances économiques pour le canton. Dans ce domaine, le canton a de nombreux moyens d'action, comme par exemple:

- La mise en place de mesures de soutien des familles par l'aménagement d'horaires-blocs dans les écoles, par l'élargissement de l'offre d'écoles à journée continue et de structures d'accueil parascolaires pour les enfants, constitue la base d'une politique familiale moderne et promeut l'égalité des chances (encouragement des enfants plus fragiles) – et l'attractivité économique du canton ! Avec la nouvelle loi sur l'école obligatoire de 2008, le canton de Berne, a joué un rôle de précurseur dans le système d'écoles à journée continue. Les structures parascolaires doivent également être améliorées.
- L'encouragement des emplois à mi-temps également au niveau des postes de cadre.
- La promotion d'une culture d'entreprise favorable aux familles (par exemple le controlling de l'égalité) également au niveau de l'administration cantonale.
- L'encouragement du travail familial et ménager des hommes, par exemple en établissant un véritable congé paternité.

Préserver la richesse culturelle du canton de Berne. Le canton de Berne se distingue par une grande richesse d'activités culturelles, en ville ou à la campagne et dans les disciplines les plus diverses. Des pôles d'attractivité internationaux à la plus petite institution, les activités culturelles de notre canton permettent une remise en question et une réflexion approfondie de chacune et chacun et de notre société. Et ceci à des coûts extrêmement bas: par comparaison intercantonale, le canton de Berne n'octroie à la culture que 74 pour-cent de la moyenne suisse par habitant. Par l'entremise d'une gestion saine et du réajustement de certains financements insuffisants, la vie culturelle de notre canton devrait être garantie et renforcée pour les années à venir.

Avec la nouvelle stratégie culturelle, la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles, le renforcement de l'encouragement de la création cinématographique, le projet « Éducation et culture » et les nouvelles structures de partenariat théâtre-concert à Berne, au théâtre de Bienne et prochainement aussi entre le Musée des beaux-arts et le Centre Paul Klee, des jalons importants ont été posés. Au vu de la modestie des moyens octroyés aujourd'hui à la culture, celle-ci ne doit pas faire l'objet de nouvelles économies. Une gestion budgétaire parcimonieuse est ici déjà une évidence pour tous.

Renforcement du pôle médical. Berne bénéficie d'un système de santé et de structures médicales modernes d'exception. Avec le regroupement de l'Inselspital et du Réseau hospitalier Berne SA, le Conseil-exécutif a affirmé sa volonté de faire de Berne un des pôles médicaux de pointe au niveau suisse. Les potentialités abondent : à côté d'un hôpital universitaire de haut niveau, on trouve également des soins médicaux décentralisés de bonne qualité, une faculté de médecine de pointe ainsi qu'un nombre important d'entreprises spécialisées dans le domaine médical. Un des plus grandes forces de développements pour Berne réside donc dans le secteur médical qui favorise le développement économique tout en renforçant la sécurité sociale.

Une politique de coopération

En politique, personne n'a « raison ». En politique, le but n'est pas « d'avoir raison », mais de dégager des solutions viables pour l'économie, la société et les ressources naturelles dans leur ensemble. En politique, il faut jongler avec des partenaires qui défendent des intérêts divergents tout aussi fondés les uns que les autres, et trouver des solutions qui satisfont chacun de ces partenaires. La domination d'un seul intérêt sur les autres et la négligence des intérêts des minorités ne mènent pas à un développement durable. C'est pourquoi la mise en œuvre de solutions constructives passe par une politique de coopération et une prise en compte des différentes requêtes dans chaque processus décisionnel. Une politique de confrontation unilatérale n'est pas porteuse de solutions viables, elle provoque au contraire des blocages.

Durant sa dernière mandature, le Conseil-exécutif s'est efforcé de mener une politique de coopération consciencieuse. Car le canton de Berne se compose à la fois de villes et de campagnes, de riches et de pauvres, d'hommes et de femmes, de mouvements de gauche et de droite. Une politique cohérente est donc une politique qui tient compte de cette diversité dans ses choix.

C'est pourquoi le canton a tout intérêt à continuer à être gouverné par une majorité rose-verte pour les années à venir. La politique de confrontation exercée par les partis bourgeois ces dernières années montre en effet qu'une majorité de droite au parlement et au Conseil-exécutif ne serait pas porteuse d'énergie constructive. Mises à part une critique systématique du gouvernement rose-vert en place et l'exigence de baisses d'impôts et de mesures d'économies radicales, les partis bourgeois n'ont proposé pratiquement aucune perspective de développement. Ce n'est qu'en tenant compte de toutes les forces politiques en présence que nous pourrions surmonter les défis économiques et sociaux qui nous attendent. Une politique intransigeante n'apporte pas de solutions viables et constructives pour l'avenir du canton.

Je m'engage, depuis plusieurs années déjà – jadis en tant que député au Grand Conseil, aujourd'hui en tant que membre du Conseil-exécutif – pour une politique de coopération. Je suis convaincu par la phrase de Mani Matter :

*« Si quelqu'un exprime un point de vue que nous ne partageons pas, cela ne signifie pas que ce point de vue ne compte pas pour nous. Il est possible que de là où il se trouve, il voit des choses que nous ne voyons pas. »**

C'est pourquoi je milite en faveur du renforcement de la présence rose-verte au Grand Conseil et au Conseil-exécutif. Il faut diminuer le nombre d'élus bourgeois au Grand Conseil afin que les rangs rose-verts puissent gagner en présence. Ce sont ces élus-là qui ont permis la mise en œuvre d'une politique soucieuse de la diversité du canton et la mise en place de solutions durables, trouvées dans l'intérêt de tous.

Bernhard Pulver

Berne, courant octobre 2013

* „Dass einer von einem Standpunkt aus, den wir nicht teilen, seine Betrachtungen anstellt, heisst nicht, dass diese Betrachtungen für uns wertlos sind. Es ist möglich, dass er von dort aus Dinge sieht, die uns von unserem Standpunkt aus entgehen.“ (traduction des Verts Canton de Berne)